

DISPOSITIF PLUS DE MAITRES QUE DE CLASSES – ECOLE ELEMENTAIRE ALICE II de CANNES

Type d'emploi : poste ouvert aux personnels enseignants 1^{er} degré

Date de prise de fonction : rentrée scolaire 2017

Conditions de nomination : La nomination sera prononcée à titre provisoire.

Les enseignants qui postulent pour ce poste auront un entretien avec une commission. Ils prennent l'engagement de participer, s'ils sont retenus, aux actions de formation qui leur seront destinées dans le cadre de leurs nouvelles missions.

Conditions de rémunération selon la réglementation en vigueur.

Conditions d'exercice : Service identique à celui des enseignants du premier degré en charge de classe.

Cadre réglementaire : Circulaire n° 2012-201 du 18-12-2012

Description des missions : Ce dispositif s'inscrit dans le cadre de la refondation de l'école. Il doit permettre la mise en place de **nouvelles organisations pédagogiques en priorité au sein même de la classe**. Il s'agit, grâce à des situations pédagogiques diverses et adaptées, de mieux répondre aux difficultés rencontrées par les élèves et de les aider à effectuer leurs apprentissages fondamentaux. Ce dispositif ne se substitue pas aux aides spécialisées et a pour objectifs de :

- Conduire chaque élève à la maîtrise du socle commun de connaissances, de compétences et de culture
- Prévenir la difficulté scolaire
- Remédier à la difficulté scolaire si elle n'a pu être évitée
- Centrer l'action prioritairement sur l'expression orale et écrite, les mathématiques et la méthodologie de travail.

Compétences et qualités requises :

- Prendre en compte les spécificités du projet pour concevoir son activité professionnelle
- Travailler en équipe
- Travailler en co-intervention dans la classe avec le maître titulaire
- Prendre en charge des groupes d'élèves en fonction de leurs besoins
- Participer à la mise en place de nouvelles organisations pédagogiques en cohérence avec l'esprit des cycles
- Avoir le sens de la communication
- Venir en appui des enseignants
- Evaluer son action pour s'adapter à l'évolution des besoins des élèves

Personne à contacter pour obtenir pour des informations sur le poste : l'IEN en charge de la circonscription de Cannes 04 93 39 80 00 ou par mail ien06-cannes@ac-nice.fr

Personne à contacter pour obtenir pour des informations sur le poste : Procédure de candidature : candidature à adresser par voie hiérarchique à Monsieur l'Inspecteur d'Académie et simultanément à la DIPE (ia06-dipe2@ac-nice.fr) avant la date indiquée sur la fiche de candidature.